Compte-rendu du comité directeur
du 17 mars 2020

1. Présence

Le Comité Directeur se tient à 18h00 et utilise exclusivement la visioconférence compte-tenu de la situation sanitaire.

Sont connectés Mr Stéphane HATOT président de la FFForce, Mr Xavier de PUYTORAC premier vice-président en charge de la CSNFA, Daniel LOGELIN secrétaire général, Mr Gregory Dufour trésorier, Mr Laurent FAUCHER vice-président en charge de la CSNKB, Mr Christian LACROIX vice-président en charge de la CSNCCP (coopté), Mr Aymeric PRADINES vice-président en charge de la CSNBFS (coopté), Mme Leila DUHEM trésorière adjointe, Mr Bernard NOHALES, Mr Léon LIAGRE, Mme Nathalie FERAUD, Mme Lucie HATOT et Mme Christine RAUSCH, Mr Jean-Luc Legrand (coopté).

Membres excusés : Mme Christine LESELIER, secrétaire générale adjointe, Mr Marc-Olivier HUCHET.

Membres démissionnaires : Mme Cécile COURQUEUX et Mr Pierre DIB.

Membre invité : Mme Mylène COBRAIVILLE Responsable Administration et Communication, Mr Fabrice Magrin Directeur Technique National.

2. Ordre du jour

L'ordre du jour proposé est le suivant :

- *Mot du président de la FFForce,*
- *Changement de nom de la fédération*
- *Nouveaux statuts et règlements intérieurs de la fédération et des ligues*
- *Gestion de la crise due au Covid-19,*
- *Questions diverses.*

3. Mot du président de la FFForce

Le président souhaite la bienvenue à tous et fait un bilan de la situation actuelle.

Suite à la crise sanitaire il n'est plus possible d'organiser des championnats de France sans que les athlètes se soient entrainés dans des conditions satisfaisantes, sachant que la période estimée de préparation est d'environ 6 semaines. Il est donc nécessaire de reprogrammer les compétitions les plus importantes soit en juillet 2020 soit sur la période septembre/octobre 2020. Dans le cas où le championnat se déroulerait après le 31 aout 2020, soit l'année sportive 2020-2021, les conditions d'inscriptions seront celles de l'année sportive 2019-2020 (réalisation des minimas, catégorie d'âge, de poids…), idem pour le résultat obtenu. Par ailleurs, pour ceux qui ont déjà payés leurs inscriptions, les remboursements seront faits prochainement.

Pour les compétitions organisées par les ligues (2ème pas…) elles seront reprogrammées selon les conditions définies par les ligues.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FORCE
12 impasse Boutron - 75010 Paris
contact@ffforce.fr
Tél : 01 76 24 88 08
Siret : 812 876 407 00014

4. Changement de nom de la fédération

Il a été proposé lors de la fusion avec les culturistes que le nom soit modifié en ajoutant le terme « Culturisme ». Cette proposition devait s'accompagner d'un ralliement massif des culturistes au sein de notre fédération. Malheureusement, à ce jour, seul un faible nombre de culturistes nous a rejoints.

Dans ce cadre et afin d'étudier les différentes possibilités de modification, la commission ad-hoc avait proposé le nom « Fédération Française de Force Athlétique, Culturisme, Développé Couché et disciplines associées »

Christian Lacroix, dans un deuxième temps, a proposé d'utiliser « Culture Physique » plutôt que « culturisme ».

Enfin, le président de la fédération, considère que la lisibilité de FFForce est bien réelle tant au niveau ministériel que sportif et propose de ne pas changer le nom de la fédération.

Il est donc procédé à un vote pour déterminer quelle proposition de nom sera inscrite dans les statuts

- Fédération Française de Force Athlétique, Culturisme, Développé Couché et disciplines associées **0 voix**,
- Fédération Française de Force et Culture Physique **0 voix,**
- Fédération Française de Force **11 voix**.

En conséquence, le nom de la fédération reste inchangé et il n'y aura pas de proposition à l'Assemblée Générale Ordinaire.

5. Gestion de la crise due au Covid-19

Le président a décidé de suspendre toutes les activités de la FFForce jusqu'au 31 mai 2020.

Le président demande au comité s'il valide le principe de reprogrammer les compétitions.

Le comité valide à l'unanimité.

Les événements listés ci-dessous sont présenté par ordre chronologique avec les nouvelles dates de programmation :

- Le 21 et 22 mars, championnat de France Elite reprogrammé le 03 et 04 octobre 2020 dans le même lieu (Berck sur Mer).

Le comité valide à l'unanimité.

- Le 27, 28 et 29 mars, championnat de France Master est reprogrammé le 18, 19 et 20 septembre 2020 dans le même lieu (Beuzeville).

Le comité valide à l'unanimité.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FORCE
12 impasse Boutron - 75010 Paris
contact@ffforce.fr
Tél : 01 76 24 88 08
Siret : 812 876 407 00014

- Le 11, 12 et 13 avril, le championnat de France Jeune est reprogrammé le 26 et 27 septembre 2020 dans le même lieu (Port la Nouvelle).

Le comité valide à l'unanimité.

- Les assemblées générales qui devaient avoir lieu le 11 avril, seront séparées en deux. Une assemblée générale extraordinaire en distancielle début avril et une assemblée générale ordinaire le 27 juin.

Le comité valide à l'unanimité.

- Le 18 avril, réunion des présidents de ligue, se tiendra en distancielle si le confinement continu.

- Le 25 avril, le championnat de France de Bras de Fer sera déplacé à une date qui sera proposée par la CSNBFS.

- Le 16 mai, le tournoi de Macelifting est annulé par la fédération internationale.

- Le 23 et 24 mai, le championnat de France de N2 est proposé à l'annulation et ne sera pas reporté.

Le comité valide à l'unanimité.

- Le 17 et 18 avril, le championnat d'Europe de Kettlebell est annulé par la fédération internationale.

- Le 18 avril, le championnat de France de Kettlebell est proposé le 4 juillet à Paris dans la même salle.

Le comité valide à l'unanimité.

- Le 23 mai, le championnat de France de Culturisme sera déplacé à une date qui sera proposée par la CSNCCP (mi-octobre à confirmer).

- Le président de la CSNCCP propose d'annuler toutes les compétitions interrégionales de culturisme

Le comité valide à l'unanimité.

- Le 31 mai, le championnat de France de DC, mutualisé avec les Handisports devait se tenir à Crest. Un décalage en septembre ne sera pas possible. Une possibilité dans le calendrier serait le 11 et 12 juillet. Si l'organisateur ne peut pas assurer la compétition à cette date elle sera proposé à un autre club. La nouvelle date sera proposée aux Handisports.

Le comité valide à l'unanimité.

- Le 27 juin, le challenge Jean Villenave et le Battle Deadlift sont confirmés.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FORCE
12 impasse Boutron - 75010 Paris
contact@ffforce.fr
Tél : 01 76 24 88 08
Siret : 812 876 407 00014

Compétitions internationales :
Le championnat du monde Master PL et FA en AFS est reporté,
Le championnat d'Europe Jeunes et Open PL au Danemark est reporté ou annulé,
Le championnat du monde de DC et de BP en République Tchèque est reporté.

Le principe retenu pour la participation aux championnats internationaux est que si les athlètes ne s'entrainent pas dans des conditions optimales, il n'y aura pas de participation.

6. Nouveaux statuts et règlements intérieurs de la fédération et des ligues

Les statuts et règlements intérieurs fédéraux ainsi que ceux des ligues ont été modifiés en profondeur pour tenir compte des nombreux changements intervenus au sein de la fédération et de l'arrivée de nouvelles disciplines. Ainsi, une commission ad-hoc a été mise en place pour lancer la refonte des statuts et en préciser les orientations et les limites. La réécriture a été réalisée par le secrétaire général sous contrôle du président de la fédération puis l'ensemble a été transmis au juriste du ministère des sports, qui, moyennant quelques modifications mineures, les a validés.

Les documents ont été transmis aux membres du Comité Directeur pour remarques et/ou proposition de modifications. A ce jour aucune remarque ou demande de modification n'ayant été proposé, le président propose de voter leur validation en l'état.

Les différents documents sont mis au vote :

- Statut fédéral :

  Le comité valide à l'unanimité le nouveau statut fédéral.

- Règlement Intérieur fédéral :

  Le comité valide à l'unanimité le nouveau règlement intérieur fédéral.

- Statut des ligues :

  Le comité valide à l'unanimité les statuts des ligues.

- Règlement Intérieur des ligues :

  Le comité valide à la majorité le nouveau règlement intérieur des ligues (une voix contre).

L'assemblée Générale extraordinaire pour la validation des nouveaux statuts et règlements intérieurs sera réalisée en distancielle entre le 30 mars et 05 avril.

7. Questions diverses

Il n'y a pas de questions diverses.

Réunion
Le prochain comité directeur du 31 mars est décalé et se tiendra le 06 juin 2020.

L'ordre du jour et les questions diverses sont épuisés, la séance est levée à 19h40.

Stéphane HATOT
Président de la FFForce

Daniel LOGELIN
Secrétaire général de la FFForce

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FORCE
12 impasse Boutron - 75010 Paris
contact@ffforce.fr
Tél : 01 76 24 88 08
Siret : 812 876 407 00014